

FORMATION CONTINUE VMDTR

Obligatoire tous les 5 ans

Modalités et délais d'accès à la formation

Modalité : Obligatoirement en présentiel.

Effectif : Pas d'effectif minimum ou maximum.

Dates des sessions de stage : Nous consulter.

Durée : 14 heures sur 2 jours.

Délais d'inscription : 72 heures.

Inclusion et handicap : Nous contacter.

Prérequis

- Être titulaire de la carte professionnelle de conducteur VMDTR (Véhicule Motorisé de Deux ou Trois Roues).

Objectif de la formation

La formation continue prévue par l'article R. 3120-8-2 du code des transports est obligatoire !

Le conducteur vmdtr effectue au moyen d'un véhicule des prestations de transport public particulier de personnes ainsi que leurs bagages.

Il assure, à cet effet, la sécurité ainsi que le confort des passagers durant le parcours.

Pendant, le conducteur vmdtr est soumis à une formation continue obligatoire tous les 5 ans.

Cette action de formation a donc pour objectif la mise à jour des connaissances et des compétences essentielles à la pratique professionnelle.

Les 3 modules d'approfondissement obligatoires

Droit du transport public particulier de personnes

- Les textes législatifs et réglementaires s'appliquant aux conducteurs de vmdtr.
- Les divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels en transport de personnes et leur rôle.
- Les règles relatives à la capacité financière de l'exploitant et les démarches à effectuer auprès du ministère chargé des transports pour la justifier.
- Les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport (au conducteur et véhicule) qui doivent être présentés en cas de contrôle.
- Les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives.
- Les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation.
- Les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré.

Réglementation spécifique de l'activité de transport par vmdtr

- Connaître les dispositions relatives aux exploitants.
- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules et connaître leur signalétique.
- Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.

...

Sécurité routière

- Les règles du code de la route : règles de circulation, comportement au volant (alcoolémie, stupéfiant...).
- Les règles de conduite en matière d'accident, sécurité et premiers secours.
- Les différentes sanctions des infractions au code de la route.
- L'écoconduite.
- Prise en charge des passagers et leurs bagages selon les règles de sécurité.

Module d'approfondissement au choix

Gestion et Développement commercial

- Les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...).
- Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale des motos taxis.
- Savoir fidéliser ses clients et prospecter pour en obtenir d'autres.
- Savoir mener des actions de communication pour faire connaître son entreprise : Internet et moyens numériques.
- Les obligations et documents comptables.
- Les régimes d'imposition et déclarations fiscales.

Prévention et secours civique

- Prévention des accidents de la vie courante
 - Protection et alerte des populations
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
 - Hémorragies externes
 - Plaies
 - Brûlures
 - Traumatismes et Malaise
- Perte de connaissance et Arrêt cardiaque

Anglais

- Savoir comprendre et s'exprimer en anglais (niveau A2) pour :
 - accueillir la clientèle, comprendre les demandes des clients, demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle
 - Savoir tenir une conversation très simple durant le transport
- Les règles de politesses

Ezee Formations ne propose que le module : Gestion et Développement commercial

Méthode pédagogique

La formation est obligatoirement dispensée en présentiel.

Elle comprend :

- Les cours,
- Les ressources pédagogiques,
- Des questionnaires d'entraînement.

Modalité d'évaluation

Avant la formation :

Validation des prérequis et des attentes pédagogiques.

Pendant la formation :

Validation des acquis par jeux de questions/réponses avec le formateur.

A la fin de la formation :

Evaluation des compétences et des connaissances sous forme de quiz.

Modalité de validation du stage

Les connaissances et compétences acquises lors du stage sont évaluées et validées par le formateur. A l'issue de la session, une attestation de formation continue d'une validité de 5 ans est délivrée au stagiaire.

Contact



Formations

38 rue Dunois

75010 PARIS

SAS au capital de 10.000€

Siret : 841 186 794 00027

TVA intracommunautaire FR52841186794

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11941010694

Agrément préfectoral Formation numéro 20-002

Référencé DATADOCK et CPF

Directeur d'établissement : M. GHEDIRI Mohamed

Téléphone : 07 67 48 16 68

Mail : formations@ezeeapp.fr

Site : www.ezeeformations.com